

**Règlement du Trophée Sports Mécaniques Autos UFOLEP  
Trophée Rhône Alpes Auvergne**

Le mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Après la trêve hivernale, place à la compétition : avec un calendrier bien chargé cette année, grâce à la venue de Marsac en Livradois et d'Ainay le Château (merci à eux et bienvenue).

Pour toutes les personnes aimant le sport mécanique, nous sommes à la recherche de commissaires de piste.

Le livret pilote a été modifié, merci à vous de le consulter.

Bonne saison à tous sur notre trophée Rhône-Alpes Auvergne.

Sportivement,  
THEVENOD LIONEL



### **1) Périmètre du trophée**

Région Rhône Alpes Auvergne (et département limitrophe historique)

### **2) Gestion / Statut Juridique**

Le trophée Rhône Alpes Auvergne est géré par l'association du trophée rhodanien (Association loi 1901)

Président : THEVENOD Lionel Tél : 06.23.74.54.86

Vice-président : GOUTTENOIRE Jérôme Tél : 06.74.82.40.62

Secrétaire : DELORME Lilian Tél : 06.58.48.39.98

Trésorier : DUFLOUX Pascal Tél : 06.77.75.93.61

Responsable des classements : MULAS Bruno Tél : 06.51.65.37.02

Responsable relation pilotes : RAFFIN Eugénie Tél : 06.69.28.16.26

Responsable des Techniques : BLANCHARD Sylvain Tél : 06.70.81.85.31

Responsable des techniques adjoint : CANON Aurélien Tél : 06.52.76.89.75

FRANCOLON Renaud : Tél : 06.75.64.68.60

Adresse mail du trophée : trophéerodanien@gmail.com

Chaque club du Rhône Alpes effectue auprès du trésorier une commande groupée de fiches pilotes, passeports techniques et vignettes millésimés en début de saison.

### **3) Calendrier des Manifestations**

En annexe.

### **4) Règlements Techniques et Sportifs du Trophée**

Voir règlements nationaux.

### **5) Modalités d'inscription et d'engagement aux courses du Trophée**

La cotisation de 20 euros d'adhésion au trophée Rhône Alpes Auvergne sera prise directement auprès du club affilié lors de la prise de licence, le pilote marquera des points au championnat une fois sa cotisation reversée au trophée par le club.

Engagements : les pilotes engagé 15 jours avant la date de l'épreuve, marquerons 5 points de bonus sur le classement du trophée.

Une pénalité financière de 15 € pourra être appliquée si l'engagement et le paiement est effectué dans les 7 jours avant la course.

Les pilotes inscrits au trophée seront prioritaires dans un délai de 21 jours avant le début de la manifestation.

Un pré-engagement avec un acompte de 5€ sera généralisé sur toutes les courses du trophée, le solde étant prélevé 30j avant la course

L'engagement est de 57€ sur une journée ou 64€ sur deux jours, pour les pilotes du trophée ou les pilotes extérieurs.

Les engagements se font sur le site : <https://inscriptions.ufolep.org/c/club/35449/>

## **6) Contrôle Technique d'avant saison**

Tout pilote qui participe à l'un des trois pré-contrôles techniques inscrits au calendrier Rhône Alpes Auvergne, bénéficiera d'un bonus de 35 points attribué au championnat de la saison.

## **7) Modalités de contrôles administratifs et techniques toutes épreuves**

Les horaires et modalités des contrôles administratifs et techniques seront publiés dans le règlement particulier de chaque épreuve et devront être diffusés aux pilotes inscrits.

Tout concurrent doit avoir un véhicule en conformité avec les règlements UFOLEP à tout moment de l'épreuve.

Les contrôles techniques seront effectués dans une zone neutre mise à la disposition par les organisateurs.

Seul le pilote est autorisé à se présenter au contrôle technique avec ses équipements obligatoires.

## **8) Officiels**

Le Trophée offre le repas lors de la remise des prix de fin d'année aux officiels qui ont participé activement à 4 courses du Championnat Rhône Alpes Auvergne.

Petit challenge supplémentaire : un classement sera fait des officiels les plus assidus et ils seront récompensés lors de cette même remise des prix (présence obligatoire pour recevoir le lot).

Tous les officiels devront émarger le jour de la course avec présentation de la licence.

## **9) Déroulement de la journée**

Méthode de classement du week-end de course : Voir règlement National

Points marqués pour le classement du Trophée Poursuite sur terre et Kart Cross du trophée Rhône Alpes Auvergne

Barrême de point pour une course de 3 manches :

1 <sup>er</sup>	60 points	16 <sup>ème</sup>	35 points	31 <sup>ème</sup>	19 points	46 <sup>ème</sup>	5 points
2 <sup>ème</sup>	57 points	17 <sup>ème</sup>	34 points	32 <sup>ème</sup>	18 points	47 <sup>ème</sup>	5 points
3 <sup>ème</sup>	54 points	18 <sup>ème</sup>	33 points	33 <sup>ème</sup>	17 points	48 <sup>ème</sup>	5 points
4 <sup>ème</sup>	52 points	19 <sup>ème</sup>	32 points	34 <sup>ème</sup>	16 points	49 <sup>ème</sup>	5 points
5 <sup>ème</sup>	50 points	20 <sup>ème</sup>	30 points	35 <sup>ème</sup>	15 points	50 <sup>ème</sup>	5 points
6 <sup>ème</sup>	48 points	21 <sup>ème</sup>	29 points	36 <sup>ème</sup>	14 points	51 <sup>ème</sup>	5 points
7 <sup>ème</sup>	46 points	22 <sup>ème</sup>	28 points	37 <sup>ème</sup>	13 points	...	5 points
8 <sup>ème</sup>	44 points	23 <sup>ème</sup>	27 points	38 <sup>ème</sup>	12 points	...	5 points
9 <sup>ème</sup>	42 points	24 <sup>ème</sup>	26 points	39 <sup>ème</sup>	11 points		
10 <sup>ème</sup>	41 points	25 <sup>ème</sup>	25 points	40 <sup>ème</sup>	10 points		
11 <sup>ème</sup>	40 points	26 <sup>ème</sup>	24 points	41 <sup>ème</sup>	9 points		
12 <sup>ème</sup>	39 points	27 <sup>ème</sup>	23 points	42 <sup>ème</sup>	8 points		
13 <sup>ème</sup>	38 points	28 <sup>ème</sup>	22 points	43 <sup>ème</sup>	7 points		
14 <sup>ème</sup>	37 points	29 <sup>ème</sup>	21 points	44 <sup>ème</sup>	6 points		
15 <sup>ème</sup>	36 points	30 <sup>ème</sup>	20 points	45 <sup>ème</sup>	5 points		

En cas de manches supplémentaire un bonus de 10 points par manche sera attribué à chaque pilote.

#### **10) Qualifications au National**

La période de qualification sera du 16/07/2023 a la date définie par la CNS.

Lors de la dernière course qualificative à la finale nationale, les pilotes sélectionnés pour la finale nationale doivent être présents pour confirmer leur participation, les places vacantes seront distribuées aux suppléants le même jour.

#### **11) Annulation d'épreuve le jour de la course**

En cas d'annulation le jour de la course (pour cause de météo ou autres), aucun remboursement d'engagement ne sera effectué si les chronos sont commencés.

Si une course est annulée le matin même, que le pilote est présent et non désengagé, il sera octroyé 35 points au pilote.

#### **12) Interruption définitive d'épreuve le jour de la course**

Voir règlement national.

### **13) Barème des sanctions des manifestations**

Voir règlement national

### **14) Remise des récompenses**

Au minimum, 1/3 des pilotes de chaque catégorie seront récompensés.

### **15) Discipline, Comportement et Civisme**

Les règlements sportifs nationaux UFOLEP sont appliqués.

Lors des courses sur deux jours, les pilotes arrivant le dimanche matin feront leurs contrôles technique et essais chronométrés directement.

Un maximum de 5% du plateau pilote pourra arriver le dimanche matin.

Il est rappelé que les pilotes sont responsables du comportement de leurs accompagnants.

Tous les pilotes devront émarger lors du briefing. Tous les pilotes n'ayant pas signé se verront imputer de 30 secondes de pénalités.

Tous pilotes inscrits à la course et absents sans justificatif ne sera pas remboursé de son engagement.

Tout pilote convoqué à la direction de course doit venir avec sa fiche pilote.

### **16) Classements du Trophée / Points**

Le classement du trophée sera fait par addition des points inscrits sur les courses et de l'attribution des différents points de bonus prévus au règlement du trophée.

### **17) Communication / Internet**

- les informations du trophée seront publiées sur la page Facebook du trophée.
- les informations et le live lors des courses seront accessibles dans le drive du trophée

### **18) Divers**

L'inscription des dates du calendrier auprès du national est gérée par le trophée.  
Voir calendrier joint en annexe.

## 19) Coordonnée des clubs et des correspondants UFOLEP

### Les clubs

Association	Président	Contact	Tél et mail
Verzé Auto Cross	Yves Cote	Cote Yves 64 Route de Mâcon 71960 La Roche Vineuse	T : 03.85.37.73.73 P : 06.07.68.11.29 yc63@orange.fr
ABSA Association Beaujolaise de Sport Auto	Didier Dumas	Le Goujard 69550 Amplepuis	T : 04.74.89.21.95 P : 06.74.74.14.68 coralie.dumas@orange.fr
ACT Auto Cruzille Terre	Yvon Pourmonet	8 route de Mâcon 71260 Bissy la Mâconnaise	T : 03.85.33.01.03 P : 06.87.13.88.99 yvon.pourmonet@wanadoo.fr
AIR'NEUF Club d'Auxy	Sébastien Doviler	Les Corniauds 71400 La Celle en Morvan	P : 06.34.06.65.72 association.airneuf@gmail.com
Club AKCV 71 Club de Joudes	Pernot Mickael	Le Bourg 71480 Dommartin les Cuisseaux	P : 06.32.41.15.05 mickael.pernot84@gmail.com
Club de Chambost	Giraud Jacques	Route de Feurs 69770 ChambostLongessaigne	T : 06.40.06.47.97 P : 04.74.26.32.48 Dimi.subrin@outlook.fr giraudjacques@wanadoo.fr
Limagne Auto Bug	Lilian DELORME	3 rue du château 63720Ennezat	T: 06 58 48 39 98 Lilian.delorme@gmail.com
Club de Nangy	Thevenod Lionel	TESSIER Sandra 1707 route de la Chapelle 74800 Eteaux	P: 06.23.74.54.86 nangy.folteam74@gmail.com
Terre Sport Loisir	Eric Daumas	Eric Daumas 5 chemin de lachaux 63940 MARSAC EN LIVRADOIS	06 74 59 21 12 daumas.eric63@yahoo.fr
Club loisirs mécanique	Christian GOUYON	Ainay le chateau	06 21 14 77 28 christian.guyon23@orange. fr
Responsable des contrôles techniques	Sylvain Blanchard	6 imp de la chapelle 69210 Savigny	06 70 81 85 31 blanchardsyl@aol.com

Départ	Délégué	Adresse	Tél	Courriel
Ain		10 place de la grenouillère 01000 Bourg en Bresse	04.74.21.00.03	
Ardèche	Marielle ROCHETTE	Boulevard de la rochette 07002 Privas Cedex	04.75.20.29.81	ufolep@folardeche.fr
Isère	Nadine Nale	Domaine de la brunerie 180 boulevard de Charavines 38500 Voiron	04.76.91.88.89	ufolep38@free.fr
Loire	Jean-Pierre MORENO	6 rue Buisson BP 514 42007 Saint Etienne Cedex 1	04.77.49.54.85	ufolep42@laligue.org

Le comité Régional et départemental Auvergne Rhône Alpes

Cédric GODDERIDG E	Directeur Ufolep Rhône alpes	12 rue du 35ème Régiment d'aviation 69500 BRON	06.89.04.36.23	ufolep.rhonealpes@laposte.net
--------------------------	------------------------------------	---	----------------	-------------------------------

Savoie	Angelina SALENTINY	81 chemin des écureuils  73004 Chambéry cedex	04.79.33.85.52	ufolep73@laligue.org
Haute Savoie	Manon MOTTIN	3 avenue de la Plaine 74008 Annecy Cedex	04.50.52.30.02	ufolep74@fol74.org
Puy de Dome	Pierre-Benoit IMBERDIS	31 rue Pélissier 63028 Clermont- Ferrand Cedex 2	04.73.14.79.12	accueil@ufolep63.org

Le présent règlement particulier a été validé par l'entité reprise à l'article 2, il est Complémentaire au règlement sportif national 2023/2024.  
le présent règlement est adressé à chaque président et à chaque correspondant de club. Ceux-ci devront le porter à la connaissance de tous leurs pilotes et officiels.  
Pour toute information, n'hésitez pas à consulter le site de la CNS Auto  
[www.ufolep-cns-auto.fr](http://www.ufolep-cns-auto.fr)